

Partie 10.2

Certification pour les porcs ayant accès à l'extérieur

RENOIS DANS CETTE PARTIE :

Numéro/ repère	Nom	Importance
	PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARDISÉES	
2.2.1	Procédure d'hygiène des bâtiments	
2.2.2	Procédure alternative de nettoyage	
6.1.1	Gestion de la vermine – Firme externe	Obligatoire
6.1.2	Gestion de la vermine – Procédure interne	
10.2	Gestion des parasites (à être développé par l'éleveur)	
	FICHES DE RENSEIGNEMENTS	
F-8	La toxoplasmose	
F-9	La trichinellose	-

PARTIE 10.2

CERTIFICATION POUR LES PORCS AYANT ACCÈS À L'EXTÉRIEUR

EXIGENCES

Exigences relatives à la formation :

1. Les membres du personnel doivent se familiariser avec les fiches de renseignements sur la *toxoplasmose* et la *trichinellose* et comprendre les risques associés à ces parasites.

Exigences relatives à la salubrité des aliments :

2. Entretien des bâtiments

- a. Les bâtiments/structures qui servent à loger les porcs doivent être exempts de détérioration apparente.
- b. Le système de contrôle environnemental du bâtiment doit être entretenu adéquatement.
- c. Les porcs ne doivent pas avoir accès à du bois traité (où les porcs pourraient le mâchouiller), y compris du bois traité sous pression (p. ex., traité au pentachlorophénols, à l'arséniate de cuivre chromaté ou avec d'autres produits de préservation du bois) dans leur système de logement.

3. Hygiène des bâtiments

Une procédure d'hygiène des bâtiments (POS 2.2.1) ou une procédure alternative de nettoyage des bâtiments (POS 2.2.2) doit être mise en œuvre adéquatement dans toutes les aires intérieures des bâtiments/des structures de logement.

- a. La procédure d'hygiène des bâtiments doit comprendre :
 - i. Au moins une mesure de nettoyage
 - ii. Au moins une mesure de lavage et
 - iii. Au moins une mesure de désinfection.
- b. La procédure alternative de nettoyage des bâtiments doit comprendre :
 - i. Au moins une mesure de nettoyage et
 - ii. Au moins une mesure de désinfection.

4. Gestion de la vermine

- a. Une POS sur la gestion de la vermine qui vise le contrôle des rongeurs et des oiseaux doit être développée et mise en œuvre efficacement à la ferme et dans la section moulange à la ferme, le cas échéant. Cette POS peut être soit exécutée par une firme d'extermination agréée (POS 6.1.1) ou par une procédure interne (POS 6.1.2) et doit comprendre :
 - i. Une liste de tous les produits chimiques utilisés à la ferme. Tous les produits utilisés doivent être homologués et propres à l'usage dans des élevages d'animaux destinés à la consommation humaine.
 - ii. La fréquence des visites de surveillance des activités de la vermine.
 - iii. Les types de pièges et de points d'appât.
 - iv. Les mesures mises en place pour prévenir l'entrée d'oiseaux dans les bâtiments, les aires d'alimentation ou les structures de logement.
- b. Si la POS sur la gestion de la vermine est mise en œuvre par une firme d'extermination agréée (POS 6.1.1), elle doit aussi comprendre :
 - i. Les coordonnées de la firme d'extermination et
 - ii. Leurs recommandations sur les mesures d'extermination et les actions correctives à mettre en place en cas de situations insatisfaisantes.
- c. Les aires d'alimentation extérieures doivent être conçues, entretenues et gardées propres pour y prévenir l'accès de la vermine et des animaux sauvages.

5. Il faut obtenir la certification visant la présence **d'espèces multiples**.

EXIGENCES RELATIVES AU BIEN-ÊTRE ANIMAL PROPRES À L'ÉLEVAGE EN PLEIN AIR

6. Les anneaux nasaux ne doivent pas être utilisés.
7. Il doit y avoir des mesures pour protéger les porcs contre l'hypothermie, l'hyperthermie et les coups de soleil.
8. Tous les bâtiments ou les structures de logement extérieures doivent être munies de drainage adéquat pour éviter l'accumulation d'eau stagnante et/ou de fumier et procurer une aire de repos sèche.
9. En collaboration avec un vétérinaire détenteur d'un droit de pratique, il faut développer et mettre en œuvre adéquatement une POS qui décrit comment protéger les porcs contre les parasites.
10. Il faut prendre des mesures appropriées pour prévenir la présence de prédateurs et d'autres animaux sauvages dans les parcs et les pâturages extérieurs.

JUSTIFICATION

a. *Trichinella*

- i. Bien que *Trichinella*, le parasite responsable de la maladie a été pratiquement éliminé des troupeaux canadiens, ce parasite est depuis longtemps associé à la viande de porc.
- ii. Au Canada, *Trichinella* est répandu chez les animaux sauvages, notamment les ours et particulièrement dans le nord du pays. On a aussi souvent trouvé le parasite chez les rongeurs qui constituent donc une source de contamination des porcs.
- iii. Les porcs qui ont accès au plein air accroissent leur exposition aux animaux sauvages et aux rongeurs. Ces animaux peuvent héberger les larves de ce parasite dans leurs muscles et contaminer les porcs qui les ingèrent si des stratégies de gestion adéquates ne sont pas mises en œuvre.
- iv. Les porcs qui ont accès au plein air sont donc plus à risque d'être contaminés par *Trichinella*. Une fois contaminée, la viande de ces porcs peut transmettre la maladie aux humains.

ORIENTATION

a. Gestion du risque pour les élevages ayant accès au plein air

- i. Les virus et les parasites, adorent l'humidité. Leur survie et leur longévité en dépendent. Les installations en plein air devraient être conçues de manière à éviter les espaces où l'eau peut s'accumuler.
- ii. Des mesures sans cruauté et efficaces devraient être utilisées pour s'assurer que les chats et les animaux sauvages ne peuvent avoir accès aux installations de porcs ayant accès à l'extérieur.
- iii. Les clôtures (treillis de fils métallique ou grillage métallique) constituent un bon moyen pour tenir les animaux sauvages et les autres espèces à l'écart.
- iv. Consultez la fiche de renseignements sur la *toxoplasmose* et la *trichinellose* pour en savoir davantage.

b. Application de chaux

- i. La chaux broyée peut être utilisée comme agent déshydratant pour sécher les parcs et les planchers et, par conséquent, agir pour réduire les charges pathogènes au cours du processus de séchage. Il peut également augmenter le pH à environ 8 sur la surface à laquelle il est appliqué, ce qui pourrait avoir un impact sur certains agents pathogènes, mais son principal mode de réduction des agents pathogènes est le séchage. La chaux broyée peut être utilisée à la place d'un désinfectant sur des surfaces qui ne favorisent pas l'application de désinfectant liquide, comme la terre compactée.

- ii. D'autres formes de chaux, telles que la chaux vive et la chaux hydratée (éteinte), sont beaucoup plus corrosives lorsqu'elles entrent en contact avec de l'eau ou des surfaces humides et peuvent provoquer des brûlures chimiques sur les personnes et les animaux. Lorsqu'elles sont mélangées avec de l'eau, leurs pH s'élèvent à plus de 12,5. Après avoir séché à nouveau, elles deviennent moins corrosives. Cependant, la réintroduction dans l'eau peut à nouveau augmenter radicalement le pH jusqu'à ce que la chaux ait complètement réagi et soit neutralisée. La chaux vive ne devrait pas être utilisée dans le cadre d'une procédure de nettoyage, car il est encore plus dangereux de travailler avec que de la chaux hydratée. Si vous choisissez d'utiliser de la chaux hydratée (éteinte) dans le cadre d'une procédure de nettoyage, par exemple « blanchissage », vous devriez d'abord consulter un expert sur la procédure, en tenant compte du moment où il sera possible de réintroduire les animaux dans la zone.
- iii. S'assurer que les employés utilisent un équipement de protection complet pendant la procédure.

QUESTIONS D'AUDIT

Précisez si le site offre aux porcs un accès partiel ou un accès complet au plein air

Accès partiel au plein air : Des installations qui se limitent à un plancher plein et solide, qui empêchent les porcs d'avoir accès à la terre ferme et qui offrent des parcs robustes qui empêchent le contact entre les porcs et les animaux sauvages. Toutefois, ces installations ne sont pas complètement fermées.

Accès complet au plein air : Des installations qui n'empêchent pas les contacts directs entre les animaux sauvages et les porcs et/ou les porcs ont un accès à la terre ferme.

Accès partiel au plein air

(Vérifiez que les porcs se trouvent sur un plancher solide sans avoir accès à la terre ferme et que les parcs sont construits solidement.)

Accès complet au plein air

Numéro de la question	Questions d'audit et interprétation	Vérification			
		Conforme	Non-conformité mineure	Non-conformité majeure	S.O.

Exigences relatives à la formation

Q10.2.1	Vérifiez que les membres du personnel se sont familiarisés avec les fiches de renseignements sur la <i>toxoplasmose</i> et la <i>trichinellose</i> et comprennent les risques associés à ces parasites.	Validations complète et partielle :			
	Est-ce que les membres du personnel se sont familiarisés avec les fiches de renseignements sur la <i>toxoplasmose</i> et la <i>trichinellose</i> et comprennent-ils les risques associés à ces parasites?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Numéro de la question	Questions d'audit et interprétation	Vérification			
		Conforme	Non-conformité mineure	Non-conformité majeure	S.O.
Exigences relatives à la salubrité des aliments					
Q10.2.2	<p>Entretien des bâtiments (partie 2.1) :</p> <p>S'il y a un bâtiment ou une structure de logement, vérifiez qu'ils sont exempts de détérioration apparente qui donnerait aux porcs un accès à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. d'autres risques chimiques; b. des risques biologiques 	<p>Validation complète :</p> <p>➤ Observations</p>			
	<p>a. Est-ce que les bâtiments ou la structure de logement sont exempts de détérioration apparente qui pourrait avoir un impact sur la production sécuritaire de viande de porc?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>Vérifiez que les systèmes de ventilation, de chauffage et de climatisation des bâtiments sont entretenus adéquatement en vous assurant que les mesures de contrôle de la température et de l'humidité des bâtiments suivantes sont en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les ventilateurs et le chauffage fonctionnent; b. les prises d'air sont dégagées 	<p>Validation complète :</p> <p>➤ Observations</p>			
	<p>b. Est-ce que les systèmes de ventilation, de chauffage et de climatisation sont maintenus adéquatement?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<p>Vérifiez que les porcs n'aient pas accès à du bois traité, y compris du bois traité sous pression (p. ex., traité aux pentachlorophénols, à l'arséniate de cuivre chromaté ou à d'autres produits de préservation du bois) dans leur système de logement ou à d'autres endroits où les porcs ont accès (c.-à-d. où les porcs pourraient mâchouiller le bois).</p> <p>Vérifiez que le parc extérieur et les clôtures et poteaux du pâturage sont fabriqués à partir de bois non traité. Tout bois traité doit être recouvert ou encore l'intérieur du parc doit être muni d'une clôture électrique pour s'assurer que les porcs n'y ont pas accès (c.-à-d. où les porcs pourraient mâchouiller le bois).</p> <p>Une rampe construite en bois traité est adéquate puisque les porcs n'y sont pas exposés longtemps.</p>	<p>Validations complète et partielle :</p> <p>➤ Observations (validation partielle seulement)</p>			
<p>c. Est-ce que le système de logement et les autres endroits accessibles aux porcs sont-exempts de bois traité?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Numéro de la question	Questions d'audit et interprétation	Vérification			
		Conforme	Non-conformité mineure	Non-conformité majeure	S.O.
Q10.2.3	<p>Hygiène des bâtiments (partie 2.2) : Vérifiez que la procédure d'hygiène des bâtiments et/ou la procédure alternative de nettoyage sont en place et qu'elles comprennent toutes les exigences lorsque les porcs ont accès à un bâtiment ou une structure de logement.</p>	<p>Validations complète et partielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ POS 2.2.1 : Procédure d'hygiène des bâtiments ➤ POS 2.2.2 : Procédure alternative de nettoyage ➤ Observations (validation partielle seulement) ➤ Entrevues 			
	<p>a. Si le site utilise la procédure d'hygiène des bâtiments, comprend-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Au moins une mesure de nettoyage? ii. Au moins une mesure de lavage? iii. Au moins une mesure de désinfection? <p>Si le programme d'hygiène ne comprend pas le nettoyage, le lavage et la désinfection, allez à la question 10.2.3 b ci-dessous.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<p>b. Si le site utilise la procédure alternative de nettoyage, comprend-elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Au moins une mesure de nettoyage? ii. Au moins une mesure de désinfection? 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<p>Si les porcs ont accès à un bâtiment ou à une structure de logement, vérifiez que le gestionnaire du site applique la procédure d'hygiène et/ou la procédure alternative de nettoyage dans chacun des bâtiments ou la structure de logement au moins une fois par année. La procédure d'hygiène et/ou la procédure alternative de nettoyage doivent être mises en œuvre sur tout plancher plein ou parc (p. ex., l'application de chaux sur le ciment, un sol compacté, de la pierre ou du gravier compacté) envisagée.</p>	<p>Validations complète et partielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ POS 2.2.1 : Procédure d'hygiène des bâtiments ➤ POS 2.2.2 : Procédure alternative de nettoyage ➤ Observations (validation partielle seulement) ➤ Entrevues 			
<p>c. Est-ce que la procédure d'hygiène et/ou la procédure alternative de nettoyage sont appliquées sur tous les planchers pleins ou parcs dans les bâtiments ou les structures de logement au moins une fois par année?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Numéro de la question	Questions d'audit et interprétation	Vérification			
		Conforme	Non-conformité mineure	Non-conformité majeure	S.O.
Q10.2.4	<p>Gestion de la vermine :</p> <p>Vérifiez qu'une POS sur la gestion de la vermine (exécutée par une firme externe agréée ou dans le cadre d'une procédure interne) pour contrôler les rongeurs et les oiseaux a été développée et qu'elle comprend toutes les exigences du programme PorcSALUBRITÉ. Les pièges et les points d'appâts doivent être placés autour des parcs extérieurs et des pâturages, là où se trouvent les aires d'alimentation et les structures de logement.</p>	<p>Validations complète et partielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> › POS 6.1.1 : Gestion de la vermine – Firme externe › POS 6.1.2 : Gestion de la vermine – Procédure interne 			
	<p>a. Est-ce qu'une POS sur la gestion de la vermine (exécutée par une firme externe agréée ou dans le cadre d'une procédure interne) pour contrôler les rongeurs et les oiseaux a été développée et comprend toutes les exigences du programme PorcSALUBRITÉ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>Vérifiez qu'une POS sur la gestion de la vermine (exécutée par une firme externe agréée ou dans le cadre d'une procédure interne) pour contrôler les rongeurs et les oiseaux est mise en œuvre adéquatement à la ferme et la section moulange à la ferme (le cas échéant). Les pièges et les points d'appâts doivent être placés autour des parcs extérieurs et des pâturages, là où se trouvent les aires d'alimentation et les structures de logement.</p>	<p>Validations complète et partielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> › POS 6.1.1 : Gestion de la vermine – Firme externe › POS 6.1.2 : Gestion de la vermine – Procédure interne › Observations (validation partielle seulement) 			
	<p>b. Est-ce que la POS sur la gestion de la vermine (exécutée par une firme externe agréée ou dans le cadre d'une procédure interne) a été mise en œuvre adéquatement à la ferme?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>c. Est-ce que la POS sur la gestion de la vermine (exécutée par une firme externe agréée ou dans le cadre d'une procédure interne) a été mise en œuvre adéquatement dans la section moulange à la ferme?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>Lorsque la POS Gestion de la vermine est mise en œuvre par une firme externe agréée (POS 6.1.1), elle doit aussi comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none"> i. Les coordonnées de la firme externe et ii. Leurs recommandations sur les mesures d'extermination et les actions correctives à mettre en place en cas de situations insatisfaisantes. 	<p>Validations complète et partielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> › POS 6.1.1 : Gestion de la vermine – Firme externe › Observations (validation partielle seulement) 			
	<p>d. Si la POS sur la gestion de la vermine a été mise en œuvre par une firme externe agréée, est-ce qu'elle comprend les exigences du programme PorcSALUBRITÉ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>Vérifiez que les aires d'alimentation extérieures sont conçues, entretenues et gardées propres pour prévenir que la vermine et les animaux sauvages (p. ex., les rongeurs, les oiseaux, les rats laveurs) puissent y avoir accès. Les mangeoires extérieures et les chariots d'aliments sont recouverts pour éviter que la vermine et les animaux sauvages y aient accès. Les déversements d'aliments sont nettoyés rapidement.</p>	<p>Validations complète et partielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Observations (validation partielle seulement) 			
<p>e. Est-ce que les aires d'alimentation extérieures sont conçues, entretenues et gardées propres pour prévenir que la vermine et les animaux sauvages y aient accès?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Numéro de la question	Questions d'audit et interprétation	Vérification			
		Conforme	Non-conformité mineure	Non-conformité majeure	S.O.
Q10.2.5	Gestion de la présence d'espèces multiples (partie 10.3) : Vérifiez que le site a obtenu la certification visant la présence d'espèces multiples.	Validations complète et partielle : ➤ Vérifiez la partie 10.3 : Certification visant la présence d'espèces multiples			
	Est-ce que le site a obtenu la certification visant la présence d'espèces multiples (partie 10.3)?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Exigences relatives au bien-être animal

Q10.2.6	Vérifiez que cette ferme n'utilise pas d'anneaux nasaux.	Validations complète et partielle : ➤ Observations (validation partielle seulement)			
	Est-ce que l'usage des anneaux nasaux est interdit à cette ferme?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q10.2.7	Vérifiez qu'il y a des mesures en place pour protéger les porcs contre l'hypothermie, l'hyperthermie et les coups de soleil et pour leur fournir un confort thermique (p. ex., une litière, un abri, un chauffage d'appoint, de l'ombre) à tous les stades de production.	Validations complète et partielle : ➤ Observations (validation partielle seulement) ➤ Entrevues			
	Est-ce qu'il y a des mesures en place pour protéger les porcs contre l'hypothermie, l'hyperthermie et les coups de soleil?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q10.2.8	Vérifiez si toutes les aires des bâtiments ou des structures de logement extérieures (p. ex., les parcs extérieurs, les aires d'alimentation, les allées, etc.) sont munies de drainage adéquat pour éviter l'accumulation d'eau stagnante et/ou de fumier et procurer une aire de repos sèche. Les porcs doivent pouvoir s'allonger dans un endroit au sec.	Validation complète : ➤ Observations			
	Est-ce que les aires des bâtiments ou des structures de logement extérieures sont toutes munies de drainage adéquat pour éviter l'accumulation d'eau stagnante et/ou de fumier et procurer une aire de repos sèche?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Numéro de la question	Questions d'audit et interprétation	Vérification			
		Conforme	Non-conformité mineure	Non-conformité majeure	S.O.
Q10.2.9	Vérifiez qu'une POS qui décrit comment protéger les porcs contre les parasites a été développée en collaboration avec un vétérinaire détenteur d'un droit de pratique et est mise en œuvre adéquatement. La POS sur la gestion des parasites doit comprendre la gestion de parasites internes et externes.	Validations complète et partielle : > POS 10.2 : Gestion des parasites > R-T : Registre des traitements > R-P : Régime pharmacothérapeutique > Observations (validation partielle seulement) > Ordonnances vétérinaires			
	a. Est-ce qu'une POS qui décrit comment protéger les porcs contre les parasites a été développée en collaboration avec un vétérinaire détenteur d'un droit de pratique?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	b. Est-ce qu'une POS qui décrit comment protéger les porcs contre les parasites a été mise en œuvre adéquatement?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q10.2.10	Vérifiez que des mesures adéquates sont en place pour prévenir la présence de prédateurs et d'autres animaux sauvages dans les parcs et les pâturages extérieurs.	Validations complète et partielle : > Observations (validation partielle seulement) > Entrevues			
	Est-ce que des mesures adéquates ont été mises en place pour repousser les prédateurs et les animaux sauvages des parcs et des pâturages extérieurs?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

S.O. = sans objet; POS = procédure opérationnelle standardisée.



EXEMPLES DE DEGRÉS DE CONFORMITÉ

CONFORME

- > Les membres du personnel se sont familiarisés avec les fiches de renseignements sur la *toxoplasmosse* et la *trichinellose* et comprennent les risques associés à ces parasites.

NON-CONFORMITÉ MINEURE Échéancier : 12 mois

- > Il manque certains éléments à la procédure d'hygiène des bâtiments et/ou la procédure alternative de nettoyage.

NON-CONFORMITÉ MAJEURE Échéancier : 60 jours

- > Une POS sur la gestion des parasites et des prédateurs n'a pas été développée ou mise en œuvre.
- > Il n'y a pas de mesures convenables pour prévenir l'accès des animaux sauvages, des prédateurs et des autres animaux aux parcs et aux pâturages extérieurs.